

Réponse à Nicolas Senèze, journaliste au quotidien La Croix, à propos du cardinal Burke

Author : Rédaction RC

Categories : [Divers](#)

Date : 30 décembre 2010



Monsieur Senèze,

les lecteurs d'**americatho** ont pu prendre connaissance du texte intégral du commentaire que vous avez placé à la suite de l'article que j'ai consacré hier à vos remarques. Ils pourront donc s'y référer aisément. Je ne cite donc ici que les deux premiers paragraphes de votre commentaire, et qui constituent la partie originale qui m'est directement destinée :

- « Cher M. Hamiche. Vous n'avez pas pas [sic] lu la conversation incriminée. Mais cela ne vous empêche nullement de la rapporter... Mais il ets [sic] vrai que l'honnêteté intellectuelle ne vous a jamais étouffé.
- Il est évident que je n'ai jamais tenu les propos que vous me prêtez. Mais puisque vous vous [sic] me pousser [sic] à démentir ce qui n'existe pas, voici donc une précision mise en ligne mais que le Salon Beige n'a pas eu l'heur de répercuter. »

1. J'ai parfaitement pris connaissance du fil de discussions de votre page Facebook, dont je garde précieusement une copie imprimée malheureusement incomplète puisque certains de

vos “amis” sur Facebook sont désormais empêchés d’y consulter votre page.

2. Je vous pardonne volontiers votre insolence à mon endroit, mais en matière d’« *honnêteté intellectuelle* », les lecteurs pourront en juger ainsi que de la vôtre puisque votre commentaire figure intégralement sur mon blogue ainsi que les quelques commentaires antérieurs qui vous sont favorables – s’il y en avait eu plus, ils y seraient aussi.

3. Je prends acte que les propos que je ne vous « *prête* » pas, mais que vous avez vraiment *tenus*, ne sont pas, de votre aveu, relatifs au cardinal **Raymond Burke**.

4. Par contre, un autre propos, non désavoué, sur le Préfet du Tribunal suprême de la signature apostolique, exige une mise au point de votre part : « (...) *sur d’autres sujets récents (préservatifs), il [le cardinal Burke] s’est fait assez sèchement remettre à sa place par la CDF [Congrégation pour la doctrine de la foi]* ». C’est un propos téméraire auquel vous mêlez inconsidérément – j’ose l’espérer – le quotidien auquel vous collaborez puisque votre assertion est signée « *Nicolas Senèze-La Croix* ». Je vous demande donc de vous expliquer ou de vous rétracter.

5. Vous pouvez, si bon vous semble, « sourire » de l’« *accoutrement* » du cardinal **Burke** (le port d’une *cappa magna*), mais il ne vous est pas permis, comme fils soumis de l’Église, de la juger « *ridicule* » et dérogeant à « *la dignité que l’on est en droit d’attendre d’un cardinal en 2010* ». En matière de dignité, n’en remontez pas, je vous prie, au cardinal **Burke**.

6. Évidemment, mais vous semblez l’ignorer – « *ce qui ne vous empêche nullement de le rapporter* » n’est-ce pas ? –, le cardinal **Raymond Burke** n’était pas, dimanche dernier, en l’église **Sainte-Marie-de-Nazareth** « *pour prendre possession de son titre cardinalice* » puisqu’il est cardinal-diacre de **Sainte-Agathe-des-Goths**, ce que vous auriez appris si vous lisiez plus régulièrement [americatho](#). Mais je n’en demande pas tant...